

Vous souhaitez entrer en formation ?

Vous devez être titulaire du baccalauréat, ou d'un diplôme, certificat, ou titre homologué, ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV, ou bénéficier d'une validation de vos études, de vos expériences professionnelles, ou de vos acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

L'inscription aux épreuves d'admission se fait sur



Suite au dépôt des dossiers, les candidats sont convoqués à une épreuve orale d'admission organisée par l'Ireis, permettant d'évaluer leurs aptitudes et leur motivation.

Les dates et règlement de sélection, les modalités des épreuves et les coûts sont consultables sur Parcoursup ainsi que sur notre site internet.

Une formation accessible tout au long de sa vie professionnelle par :

- La voie directe (en fonction de la situation financière de l'étudiant ou de sa famille, des bourses d'étude peuvent être attribuées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes).
- La voie de l'alternance : contrat d'apprentissage.
- La voie de la Formation Continue.
- La voie de la Validation des Acquis de l'Expérience - VAE.
- Pour les cas particuliers de financement, nous contacter.

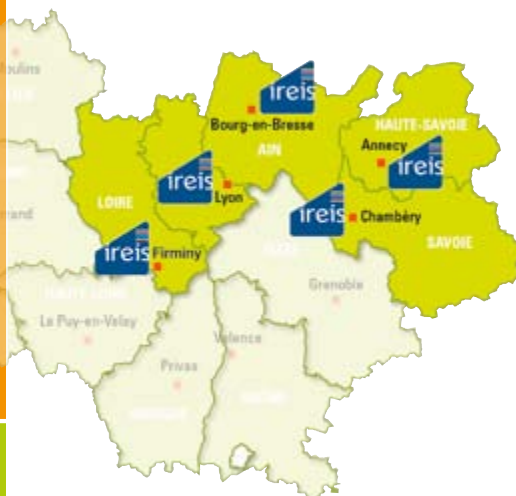
Où faire votre formation ?

Un Institut présent dans 5 départements en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La formation d'Éducateur Spécialisé

est dispensée à :

- Bourg en Bresse (01)
- Firminy (42)
- Annecy (74)



Toutes les infos sur www.ireis.org



► N°Cristal 09 71 00 71 72

APPEL NON SURTAXE



- Un métier
- Une formation

Éducateur Spécialisé



Le DEES est un diplôme d'Etat de niveau 6 délivré par le Ministère chargé des affaires sociales et le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. (Gradé licence, reconnu par l'Université).



La relation éducative, fondement du métier

L'éducateur spécialisé (ES) concourt à l'éducation d'enfants, d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant un handicap, des troubles du comportement ou en difficulté d'insertion. Par le soutien, qu'il apporte et par des projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou préserver leur autonomie, à développer des capacités de sociabilisation et d'insertion.

Son intervention se situe aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle, de la prévention spécialisée.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il est également amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat et en lien avec les réseaux d'acteurs du territoire.



Des domaines d'intervention variés...

Plus de 62000 éducateurs spécialisés exercent leur activité dans les domaines de l'action sociale ou médico-sociale : prévention spécialisée, action éducative en milieu ouvert (AEMO), aide sociale à l'enfance, centres sociaux, etc., et en établissements (internat, externat), foyer de jeunes travailleurs, services d'aide au travail, instituts médico-éducatifs, centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

...Et de nombreuses possibilités d'évolution de carrière dans les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux !

Avec de l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, l'ES peut exercer des fonctions de chef de service ou de direction d'établissements. Il peut aussi se voir confier la responsabilité d'une circonscription d'action sociale ou occuper un poste de conseiller technique.



Votre formation à l'Ireis c'est :

- 3 ans de formation, suivant la logique de l'alternance intégrative (cours et stages).
- Des contenus pédagogiques innovants répondant aux exigences des diplômes en travail social gradés licence.
- Des domaines de compétences abordés par modules thématiques.
- Une approche pédagogique favorisant les travaux de groupe, la transversalité avec les autres filières de formation, la réflexion autour des pratiques professionnelles.
- Des promotions d'apprenants à taille humaine pour favoriser l'interactivité et les échanges d'expériences.
- Un suivi personnalisé avec un formateur référent.
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire, constituée d'enseignants-chercheurs, de formateurs expérimentés et d'intervenants professionnels.
- La garantie d'avoir des cours adaptés à l'évolution des métiers.
- Des ressources supports à votre disposition : salle informatique, centre de ressources documentaires.

L'Ireis Organisme 100% dédié métiers de l'intervention sociale c'est :

- Une implantation locale pour répondre qualitativement aux besoins des territoires et un réseau fort d'établissements pour garantir à la Région qualité et homogénéité des enseignements.
- Un tiers des formations en travail social assurées en Auvergne-Rhône-Alpes (du niveau V au niveau I).
- Plus de 1000 formés par an en formation diplômante.
- Un département Formation Continue et une expertise en formation tout au long de la vie reconnue par les professionnels du secteur.
- Un département Recherche pour être au cœur de l'action et des évolutions du secteur et des métiers.



(Moyenne régionale 90%)

